

## Compte-Rendu- Conseil d'administration

APPSD-	Membres
<p><b>Séance du :</b>                      Samedi 28 août 2021                      A 10 heures 30                      Local APPSD</p>	<p>Président APPSD :                      Bernard BARBIER</p>
<p><b>Date de convocation :</b>                      Par le président                      Pour faire suite à AGE et AGO                        24 août 2021</p>	<p>Secrétaires de séance :                      Lucie JOLLY                      Denise PAUL                      Daniel DELIDAI</p>
<p><b>Objet &amp; Ordre du jour :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Election du bureau APPSD</li> <li>2. Approbation du RI de la section pêche au thon</li> <li>3. Questions diverses</li> </ol> <p><b>N'oubliez votre masque</b></p>	<p>Membres administrateurs présents :                      Bernard BARBIER, Serge BITEAU, Michel CHALAU, Daniel DELIDAI, Lucie JOLLY, Denise PAUL, Jean PIVETEAU.</p> <p>Membre excusé : Dominique BEN qui a donné pouvoir à Serge BITEAU</p> <p>Membre Convoqué non présent :                      Christian LAROSE</p>

**Présidée par Bernard BARBIER le conseil d'administration s'est tenu le 28 août 2021 à 10 h 30.**

Les procès-verbaux des AGE et AGO du 28 août 2021, Les statuts modifiés ainsi que la liste des administrateurs feront l'objet d'une déclaration en sous-préfecture de Rochefort par courrier ou par internet.

## 1-Election du bureau APPSD

Conformément à nos statuts, Le bureau est élu à chaque renouvellement partiel du conseil d'administration.

Le conseil d'administration a élu parmi ses membres, à main levée, un bureau comprenant :

Fonction	Prénom & nom	CONTRE	ABS	POUR	Observations
<b>Président</b>	Bernard BARBIER			<b>Unanimité</b>	
<b>Vice-Président</b>	Daniel DELIDAI			<b>Unanimité</b>	Site Internet & Bulletin du plaisancier
<b>Trésorière</b>	Denise PAUL			<b>Unanimité</b>	Sorties Adhérents/amis
<b>Secrétaire</b>	Lucie JOLLY			<b>Unanimité</b>	Accueil
<b>Animateur ABVT</b>	Jean PIVETEAU			<b>Unanimité</b>	Sorties Mer
<b>Responsable section pêche au thon</b>	Serge BITEAU			<b>Unanimité</b>	Sorties Pêche & Relation FFPM

## 2-Approbation du Règlement intérieur de la section Pêche au Thon.

Conformément aux statuts approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 août 2021 (Article 18) les membres du Conseil d'administration ont examiné le règlement intérieur de la section proposé par les pêcheurs et ont procédé au vote à main levée.

Résolution	Contre	Abstention	Pour
<b>Adoption du Règlement Intérieur de la section pêche au thon</b>			<b>Unanimité</b>

**Le RI est adopté par le CA à la date du 28 août 2021**

### 3-Questions Diverses

Les tâches attribuées aux administrateurs et bureau sont réparties comme suit, en sachant que chacun peut se faire assister par un autre adhérent dont c'est le domaine de compétence :

- Michel CHALAUX,
  - Ne peut être au bureau pour des raisons de disponibilité mais accepte de prendre en charge les relations avec les médias et annonceurs du bulletin de l'association.
  - Il participera conjointement avec Bernard Barbier et Daniel Delidais à l'édition du bulletin des Plaisanciers, notamment celui prévu en décembre 2021.
  - Il se propose pour assister la secrétaire dans le domaine administratif et informatique.
- Daniel DELIDAI, chargé de l'animation, de la mise à jour du site internet, de l'édition du bulletin.
- Denise PAUL : responsable pour 2022 de la préparation de sorties de Printemps et d'automne, si la situation sanitaire le permet. Elle est chargée, avec Lucie JOLLY si nécessaire, de l'approvisionnement du stock indispensable pour les différentes de bienvenue organisées par l'APPSD en début de saison et en cours d'année, notamment l'accueil des plaisanciers des clubs de la côte Atlantique venus faire une escale à St Denis d'Oléron.
- Lucie JOLLY : Est chargée du planning des visites et du lien avec les associations de plaisanciers qui viennent sur le port de Saint DENIS.
- Serge BITEAU, responsable de la section " pêche " au thon, et assure la liaison avec la FFPM. En outre il contacte les fournisseurs de services du port pour obtenir des remises pour les adhérents.
- Jean PIVETEAU animateur ABVT, gère la liste des adhérents intéressés par ces sorties
- Dominique BEN sera contacté pour rejoindre le groupe de travail qu'il souhaite.
- Bernard BARBIER pour 2022, la brocante sera préparée et se déroulera de la même manière que l'an dernier, sous sa responsabilité.
- En ce qui concerne la visite commentée des villages de l'Ile d'Oléron par Corinne pelletier s'adresser à la Mairie de St Georges

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 11h50.

Le président

Le secrétaire